

## EMC, leçon 3 : les collégiens/élèves sont-ils tous égaux dans les études en France ?

	<b>Ce qui fait qu'ils sont égaux</b>	<b>Ce qui fait qu'ils ne sont pas égaux</b>
Idées notées au tableau	<ul style="list-style-type: none"><li>- En France, avec la devise, nous devons être égaux.</li><li>- le but des enseignants est d'enseigner la même chose à tout le monde.</li><li>- avec l'uniforme, tout le monde serait égal.</li><li>- on peut choisir les mêmes options.</li><li>- on a tous les mêmes cours</li><li>- si tu travailles et que tu as envie tu peux progresser/atteindre tes objectifs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- les études coûtent plus ou moins cher.</li><li>- Nous n'avons pas les mêmes vêtements, le même matériel.</li><li>- nous n'avons pas la même aide parentale (cela varie en fonction des études des parents)</li><li>- facilité pour certains élèves</li><li>- <i>différence par rapport au privé : dans les établissements privés, on paie plus ou moins cher pour son éducation.</i></li><li>- il n'y a pas d'uniforme.</li><li>- pour les enfants issus de milieux sociaux favorisés, c'est plus facile.</li><li>- les élèves issus de familles riches ont plus de chances que ceux issus de milieux pauvres</li><li>- facilité pour les gens qui ont facilement accès à l'ordinateur et/ou aux livres.</li><li>-</li></ul>

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, dont la France, se pose la question de l'égalité de tous face aux études.

En effet, des statistiques révèlent que les élèves issus de familles riches ont plus de probabilité que ceux issus de milieux pauvres de faire des études: les enfants d'ouvriers non qualifiés ne représentent que 7 % des élèves en classe préparatoire aux grandes écoles alors que les enfants de cadres supérieurs en représentent plus de 50 %. De plus, les enfants d'enseignants ont 2 fois plus de chances d'avoir le bac que les enfants d'ouvriers non qualifiés. Certains jeunes n'ont pas accès aux études supérieures qu'ils souhaiteraient car elles peuvent avoir un coût élevé. A cela s'ajoute le fait que la réussite est plus facile pour les élèves ayant facilement accès à un ordinateur et/ou aux livres ou pouvant se faire aider par les parents. Enfin, dans les établissements sans uniforme, les élèves ne sont pas égaux car ils ont des vêtements différents. Or, ces différences peuvent faire l'objet de moqueries ce qui peut créer un mal-être chez certains jeunes.

Toutefois, la devise « liberté, égalité, fraternité » amène l'État français à prendre des décisions en faveur de l'égalité des chances à l'école. Ainsi, les élèves en difficulté peuvent bénéficier d'AESH, de PAP (ou PAI si c'est une question de santé) ou de structures adaptées (ULIS, SEGPA, IME). L'État aide financièrement les familles qui en ont besoin (bourses, allocations...). De plus, depuis les lois Ferry de 1881-1882, l'école est gratuite, laïque et obligatoire, ce qui permet à tous les élèves de recevoir le même enseignement indépendamment de leur religion ou de leurs origines sociales ou ethniques.